



TUNISIE : IL FAUT METTRE FIN A LA CRIMINALISATION DU JUGE ANAS HMEDI

MEDEL qui suit de longue date l'évolution du sort de la justice tunisienne¹, a appris avec une inquiétude indignée l'intolérable répression contre notre collègue Anas Hmedi, président de l'association des magistrats tunisiens (AMT), condamné le 6 avril à un an d'emprisonnement.

Depuis plusieurs années la parole et la défense publiques des juges tunisiens attachés à l'indépendance de la justice, la liberté d'association et les garanties fondamentales du procès équitable, c'est Anas Hmedi.

Cette condamnation inique s'inscrit dans une dynamique inquiétante d'interventions incessantes du pouvoir politique pour entraver les activités légales de Anas Hmedi dans ses fonctions de président de l'AMT, notamment en ce qui concerne l'expression de ses positions sur les questions relatives à l'indépendance de la justice, à son fonctionnement et à son rôle institutionnel.

MEDEL rappelle que Kaïs Saïed a détruit tous les germes qui pouvaient favoriser, après la révolution de jasmin, une évolution positive de la justice tunisienne vers plus d'indépendance et de fonctionnement démocratique. Les magistrats tunisien ont été réduits majoritairement au silence par la peur d'être révoqués ou déplacés ou poursuivis pénalement. Une justice qui n'est pas indépendante devient un instrument du pouvoir politique.

Margaret Satterthwaite Rapporteuse spéciale sur l'indépendance des juges et des avocats dénonce ainsi ce procès² : *« L'utilisation abusive des procédures judiciaires et du droit pénal pour réduire au silence ceux qui défendent l'indépendance judiciaire et pour utiliser les instruments du système judiciaire à des fins de représailles constitue une violation du droit à un procès équitable pour tous en Tunisie » « Lorsque des sanctions sont imposées au président d'une association judiciaire pour des actions menées afin de protéger l'indépendance judiciaire, le message adressé à l'ensemble du corps judiciaire, ainsi qu'au public, est un message d'intimidation. »*

¹ Voir :

[Déclaration sur les développements concernant la magistrature tunisienne](#)

[Threat to the independence of justice in Tunisia: We must not abandon the cause of democratic justice in Tunisia](#)

[Tunisie, alerte: démocratie en péril, il n'y a plus de justice indépendante](#)

[Déclaration conjointe – Tunisie : la communauté juridique internationale condamne la détention de l'avocat et défenseur des droits humains Ayachi Hammami](#)

[Démocratie, Etat de droit, Justice se sont effondrés en Tunisie](#)

² [Une experte de l'ONU exhorte la Tunisie à mettre fin à la criminalisation du juge Anas Hmedi | OHCHR](#)

C'est pourquoi MEDEL, tient, une nouvelle fois, à réagir publiquement à l'inquiétante situation tunisienne et se joint à la dénonciation par l'UIM³ de l'intolérable répression contre notre collègue appuyée également par la position de la rapporteure spéciale de l'ONU sur l'indépendance des juges et des avocats:

*affirme son soutien au magistrat Anas Hmedi ainsi qu'aux magistrats tunisiens qui courageusement restent attachés à leur indépendance ;

* demande la cessation du procès dirigé contre Anas Hmedi ;

* dénonce, à nouveau, la désorganisation profonde de la justice en Tunisie par de nombreuses atteintes aux principes d'indépendance et de séparation des pouvoirs ainsi que par la volonté de réduire au silence les magistrats et les avocats ;

* demande que toutes les dispositions soient prises pour installer une justice indépendante et garantissant le droit à un procès équitable ;

*d'une façon générale, demande la libération immédiate de toutes les victimes de répression arbitraire et la cessation de tous les procès inéquitables en cours.

17.4.2026

³ <https://www.iaj-uim.org/iuw/wp-content/uploads/2026/04/COMMUNIQUE.pdf> [Déclaration en soutien au juge Anas Hmedi \(Tunisie\) - IAJ-UIM](#)